



PROJET ÉDUCATIF POLE ENFANCE JEUNESSE DE SAUJON

L'accueil de mineurs de Saujon est un accueil de loisirs éducatifs sans hébergement, ouvert à tous les enfants dès leur scolarisation jusqu'à 17 ans, sans aucune distinction.

Il pourra accueillir des enfants présentant un handicap et pour se faire, utilisera tous les dispositifs et moyens réglementaires mis à sa disposition.

Il est administré par le CCAS de Saujon.

Il s'inscrit dans les politiques éducatives locales.



Le Pôle Enfance jeunesse de Saujon a une vocation éducative qui contribue à l'épanouissement et au développement citoyen des enfants et des jeunes en complémentarité et en lien avec les autres acteurs de la communauté éducative, les partenaires du territoire, l'école, le collège et la famille.

Composition des locaux du PEJ :

- Bureaux d'accueil et administratifs
- 4 salles d'activités et 1 module
- 1 salle de sieste et 1 salle de motricité adaptées aux moins de 6 ans
- Gymnase Ravet pour l'accueil du Pôle Jeunesse

L'équipe peut utiliser tous les autres équipements municipaux (écoles, gymnases, terrains de sport, parc ...) à proximité. Une aire de jeux en bois est également à la disposition des 3/13 ans en extérieur.



Des passerelles sont également favorisées entre :

- La crèche Mini Plume (association) et Petites Sections du PEJ.
- Au sein de l'ALSH entre les différentes tranches d'âges : goûters préparés par les uns pour les autres, temps d'activités communs pendant les vacances, sorties ...
- Le groupe des plus grands (à partir du CM2) et le Pôle Jeunesse.
- La maison de retraite EMEIS et les enfants de 3 à 12 ans.

Fonctionnement du PÔLE ENFANCE à l'année :

- Pendant les vacances scolaires du lundi au vendredi, à la journée ou à la demi-journée
- Le mercredi à la journée ou à la demi-journée
- En accueil périscolaire, Matin et Soir.

PÔLE JEUNESSE

- Pendant les vacances scolaires du lundi au samedi en fonction du programme
- Le mercredi et ou samedi en fonction des projets

La complémentarité éducative se traduit par :

- une harmonisation entre le PEJ et le service de restauration scolaire
- Un renforcement du lien avec les parents par l'accueil, la communication, la transition avec l'école, la valorisation de l'enfant et du jeune
- Un partenariat confirmé avec le tissu associatif du territoire, l'éducation nationale et les services de la CARA.

LE PROJET ÉDUCATIF RÉPOND À 2 ASPECTS

Aspect éducatif en référence à la CIDE (Convention Internationale des Droits de l'Enfant)

DÉVELOPPER L'AUTONOMIE DE L'ENFANT ET DU JEUNE PAR LA PRISE DE RESPONSABILITÉ :

- Apprendre les actes de la vie quotidienne par le jeu
- Donner des rôles / des missions : pendant les activités, le temps de repas ...
- Aider l'enfant à développer sa motricité
- Créer des repères et un climat de confiance

FAVORISER LA PARTICIPATION DE L'ENFANT ET DU JEUNE :

- Leurs permettre de s'exprimer sous différentes formes
- Prendre en compte leurs envies et leurs attentes
- Leur laisser le choix de participer aux activités encadrées ou de "ne rien faire" (jeux libres, lecture,...)

DIVERSIFIER LES ACTIVITÉS DE L'ENFANT ET DU JEUNE :

- Valoriser l'enfant et le jeune, l'aider à développer sa confiance en lui, valoriser les compétences de chacun pour enrichir les autres
- Lui permettre de se connaître et se découvrir
- Développer l'éveil dans la découverte, permettre l'expérimentation
- Proposer des sorties culturelles, créer / maintenir des partenariats avec les autres services et prestataires du territoire pour favoriser l'ouverture

DÉVELOPPER L'ÉDUCATION À L'ÉCOLOGIE ET AU DÉVELOPPEMENT DURABLE :

- Mettre en place un tri sélectif
- Éviter tout gaspillage
- Respecter l'environnement, les locaux, le matériel

Aspect social

Répondre aux besoins de garde des familles sur le temps de loisirs (Hors scolaire)

- **Créer un loisir de proximité, inséré dans le territoire**
- **Prendre en compte les problématiques familiales dans le but de protéger l'enfant et le jeune**
- **Favoriser le vivre ensemble : respecter l'autre dans son intégrité, lutter contre toutes formes de discrimination, favoriser l'égalité filles / garçons dans les activités, favoriser la mixité**
- **Favoriser les liens intergénérationnels**

L'équipe éducative a pour mission de faire vivre ces valeurs dans ses actions quotidiennes et de :

- Accueillir et accompagner les stagiaires pour qu'ils s'approprient les projets en place
- Assurer la sécurité (physique, morale et affective) et le bien être de l'enfant en priorité
- Garantir une cohérence éducative
- Favoriser les échanges et l'entraide
- Et enfin, assurer la logistique et l'intendance .

Ce document, tout comme le projet pédagogique, est affiché dans les locaux, téléchargeable sur le site Internet et est à la disposition des familles, sur demande.

